

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II
B.P. 18 Soa / B.P. 1365 Yaoundé
Web: <http://www.univ-yde2.cm>
E-mail : contact@univ-yde2.cm
Tel : 22 32 21 34 Fax : 22 32 21 33
Service de l'Information et des Conférences



UNIVERSITY OF YAOUNDE II
PO. Box 18 Soa / PO. Box 1365 Yaounde
Web: <http://www.univ-yde2.cm>
E-mail : contact@univ-yde2.cm

**DISCOURS DE MONSIEUR LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE
YAOUNDE II,**

**SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE
L'UNIVERSITE DE YAOUNDE II ET DES INSTITUTS PRIVES
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (IPD, IUPY, IUPB)**

Pour la tutelle académique

SOA, LE 17 Octobre 2017

Pr. Adolphe MINKOA SHE,

Monsieur les Vices recteurs,

Madame le Secrétaire Général,

Monsieur le Conseiller Technique,

Mesdames, messieurs les directeurs des services centraux,

Mesdames, messieurs les chefs d'établissement

(Mesdames) Messieurs les promoteurs et directeurs des instituts privés d'enseignement supérieur, Institut Universitaire Protestant de Yaoundé (IUPY); Institut Panafricain pour le Développement (IPD) et Institut Universitaire Polytechnique Bansa (IUPB)

Mesdames, messieurs les enseignants en vos grades et fonctions,

Mesdames, messieurs les personnels administratifs et techniques,

Mesdames, messieurs les étudiants,

Chers invités,

C'est pour moi un honneur et un réel plaisir de présider cette cérémonie de signature de convention de tutelle académique

entre l'Université de Yaoundé II et trois instituts privés d'enseignement supérieur qui sont l'Institut Universitaire Protestant de Yaoundé (IUPY) ; l'Institut Panafricain pour le Développement (IPD) et l'Institut Universitaire Polytechnique Bansa (IUPB).

Cette cérémonie de signature de convention est sans nul doute la manifestation de la volonté de notre université de répondre aux sollicitations des Instituts privés d'enseignement supérieur en mettant à leur disposition à la fois des outils et des instruments ainsi que les ressources en vue d'accompagner le progrès académique, social et économique de notre pays.

Les conventions que signons ce jour nous engagent à œuvrer, maintenant plus qu'avant, à la formation des jeunes Camerounais, et à leur offrir une éducation de qualité afin de leur donner le moyen de s'insérer dans le monde du travail qui est de plus en plus compétitif.

En effet, mesdames messieurs les promoteurs, vous et nous portons l'engagement, par ces tutelles académiques, de lutter contre le chômage de nos jeunes diplômés. C'est pourquoi nos ambitions se rejoignent dans ces conventions dont l'objectif

est bel et bien d'officialiser notre partenariat, sur le plan des idées, mais d'abord et avant tout sur le plan des actions. Car nos actions démontrent, mieux que des mots, notre implication réelle et sincère, pour faire avancer nos institutions universitaires. C'est un privilège de pouvoir transformer, améliorer une société pour le bien du plus grand nombre, surtout des plus jeunes. Nous avons la responsabilité de leur éducation. Nous ne pouvons pas décevoir. Au contraire, nous avons le devoir de rêver et de faire rêver ces jeunes. Nous devons leur permettre d'être citoyens à part entière quelle que soit leur université d'appartenance.

Nous sommes au service de tous les citoyens et de toutes les citoyennes.

Cette cérémonie est donc pour notre université et pour vous, partenaires ici présents, un moment important car il matérialise notre volonté de coopérer pour le bien notre enseignement supérieur.

C'est aussi un moment important puisqu'il traduit le dynamisme et la diversité de la coopération interuniversitaire nationale.

C'est enfin un moment important parce que la signature de ces conventions intervient au moment où nous prenons les rênes de l'Université de Yaoundé II et que nous avons pris la résolution de la hisser au rang des meilleures universités africaines.

Mesdames et messieurs,

Les conventions que nous signons aujourd'hui visent aussi à consolider les relations universités publiques et instituts privés d'enseignement supérieur pour une meilleure optimisation de l'encadrement des jeunes Camerounais.

Elles visent ensuite à développer et à améliorer les conditions d'accueil et de gestion du nombre sans cesse croissant de nos étudiants en désengorgeant les universités publiques tout en donnant la possibilité aux étudiants formés dans les instituts privés de rester compétitifs grâce à une formation de qualité qui réponde aux exigences nationales et internationales de l'enseignement supérieur, ceci afin qu'ils aient la chance, au

même titre que leurs camarades des universités publiques, d'être performants grâce à une formation de qualité.

Ces conventions visent enfin à aider au développement des actions en direction des étudiants camerounais en leur donnant une diversité de choix pour leur formation.

Mesdames, messieurs les promoteurs

La signature d'une convention de tutelle académique suppose la prise en compte et surtout le respect pour chaque partie de ses droits et de ses obligations, notamment en matière de renforcement des capacités académiques. En ce qui nous concerne, l'Université de Yaoundé II ne lésinera sur aucun moyen pour remplir ses obligations notamment pour ce qui est du contrôle périodique des enseignements, de l'évaluation des connaissances et des programmes de formations. Elle veillera aussi à faire respecter ses droits tels qu'inscrits dans les accords de partenariat.

Ces conventions ont une durée de trois ans renouvelable après évaluation à l'issue de la troisième année. Cette évaluation sera l'élément déterminant pour leur renouvellement. Comme vous êtes sans l'ignorer, nous avons des objectifs pour notre

université, ces objectifs auront bien évidemment des répercussions sur les instituts sous tutelle et vice versa, de ce fait, nous mettrons un point d'honneur pour que les rapports entre l'Université de Yaoundé II et les instituts privés sous tutelle ne viennent entacher notre volonté de nous hisser parmi les meilleures universités d'Afrique. Nous vous invitons à œuvrer dans vos structures respectives et avec vos moyens, à la réussite de nos projets communs.

Nous vous assurons d'ores et déjà que nous mettrons tout en œuvre pour une coopération fructueuse entre l'Université de Yaoundé II et chacune de vos structures d'enseignement. Nous osons croire qu'il en sera de même pour ce qu'il vous concerne,

Afin que vive la coopération universitaire,

Vive l'Université camerounaise,

Je vous remercie de votre bienveillante attention.